

Indice Credit Suisse des caisses de pension suisses 3^e trimestre 2013

2013 (à ce jour): 4,14%

3^e trimestre 2013: 1,63%

- Bonne performance en juillet et en septembre
- Nouvelle augmentation des liquidités
- Progression de la quote-part du franc suisse



Indice et rémunération minimale depuis janvier 2000

Le calcul de l'indice Credit Suisse des caisses de pension suisses se base sur les performances réalisées par les institutions de prévoyance suisses (avant déduction des frais de gestion) dont les valeurs patrimoniales sont conservées auprès du Credit Suisse dans le cadre d'un global custody. En

revanche, la gestion de fortune et l'activité de conseil sont effectuées par les caisses de pension elles-mêmes ou par des tiers. En sa qualité de global custodian, le Credit Suisse n'exerce aucune influence sur la performance de ces institutions.

La bonne performance de juillet et de septembre a compensé la baisse de juin

L'Indice Credit Suisse des caisses de pension suisses (ligne bleue de la figure 1a), lancé au début de l'an 2000 avec une base de 100 points, s'est redressé au cours du trimestre sous revue. En effet, il a progressé de 2,23 points, soit une augmentation de 1,63%, pour atteindre 139,14 points au 30 septembre 2013. Ce sont les mois de juillet (1,09%) et septembre (0,91%) qui ont contribué à ce redressement. Avec une performance de -0,37%, le mois d'août a empêché un résultat encore meilleur. En comparaison de juin 2013, où toutes les classes d'actifs à l'exception des liquidités avaient évolué de façon négative, la situation est de nouveau plus réjouissante. En septembre 2013, seuls les placements alternatifs, les obligations en monnaies étrangères et l'immobilier affichent encore une performance négative (figure 1b).

Le taux d'intérêt minimum LPP a progressé de 0,53 point (soit 0,37%) à 143,13 durant le trimestre sous revue (également calculé sur une base de 100 points au début de l'année 2000). Ainsi, la différence entre le taux d'intérêt minimum LPP et l'Indice Credit Suisse des caisses de pension suisses a de nouveau diminué et se situe, au 30 septembre 2013, à seulement 3,99 points (2T 2013: 5,68 points).

L'indice Credit Suisse des caisses de pension suisses (depuis le 1.1.2000) affiche un rendement annualisé de 2,43% à la fin du trimestre, tandis que la rémunération minimale LPP annualisée s'inscrit à 2,64%.

Figure 1a: Indice Credit Suisse des caisses de pension suisses

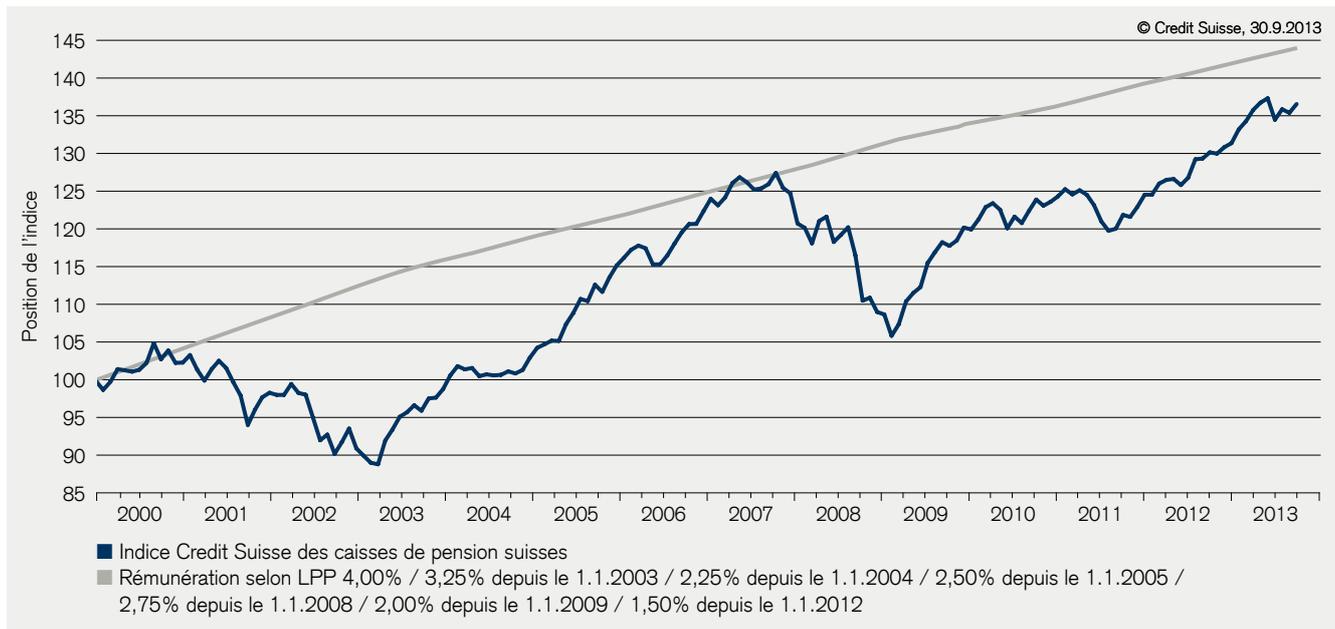


Tableau 1a

Indice Credit Suisse des caisses de pension suisses 1.1.2000–30.9.2013

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Rendement annuel
2000	98,74	99,88	101,68	101,51	101,32	101,59	102,55	105,34	103,07	104,32	102,56	102,60	2,60%
2001	103,67	101,59	100,05	101,68	102,86	101,84	99,81	97,94	93,78	95,97	97,71	98,34	-4,15%
2002	98,03	98,04	99,58	98,32	98,06	94,85	91,62	92,43	89,71	91,36	93,28	90,49	-7,98%
2003	89,45	88,45	88,23	91,59	93,15	94,94	95,58	96,56	95,80	97,53	97,65	98,86	9,25%
2004	100,81	102,10	101,65	101,84	100,69	100,94	100,79	100,87	101,36	101,07	101,56	103,30	4,49%
2005	104,68	105,18	105,70	105,67	108,04	109,62	111,59	111,29	113,60	112,59	114,66	116,33	12,62%
2006	117,42	118,55	119,14	118,75	116,48	116,48	117,75	119,43	121,02	122,17	122,20	123,99	6,58%
2007	125,74	124,83	125,95	127,98	128,79	128,08	127,04	127,22	127,83	129,40	127,28	126,52	2,04%
2008	122,25	121,64	119,45	122,61	123,22	119,65	120,65	121,72	117,76	111,35	111,77	109,76	-13,25%
2009	109,40	106,38	108,02	111,24	112,43	113,27	116,69	118,21	119,61	119,10	119,84	121,68	10,86%
2010	121,42	122,79	124,59	125,15	124,24	121,57	123,23	122,32	124,06	125,64	124,77	125,33	3,01%
2011	126,09	127,10	126,37	126,95	126,32	124,84	122,56	121,22	121,52	123,47	123,19	124,63	-0,56%
2012	126,33	127,90	128,42	128,55	127,69	128,72	131,33	131,44	132,31	132,13	133,04	133,61	7,21%
2013	135,56	136,71	138,31	139,33	139,95	136,91	138,40	137,89	139,14				4,14%

Tableau 1b

Contribution à la performance (mensuelle)

Indice Credit Suisse des caisses de pension suisses 1.1.2013–30.9.2013

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Depuis le début de l'année
2013													
Liquidités	0,01%	-0,11%	-0,08%	0,10%	-0,16%	0,09%	0,08%	-0,01%	0,11%				0,02%
Obligations en CHF	-0,19%	0,14%	0,05%	0,17%	-0,16%	-0,35%	0,11%	-0,05%	0,13%				-0,17%
Obligations en ME	-0,02%	0,10%	0,10%	0,03%	0,01%	-0,30%	-0,01%	-0,06%	-0,02%				-0,17%
Actions suisses	0,90%	0,46%	0,38%	0,31%	0,11%	-0,43%	0,30%	-0,07%	0,46%				2,43%
Actions étrangères	0,63%	0,32%	0,51%	0,10%	0,56%	-0,86%	0,50%	-0,31%	0,36%				1,81%
Placements alternatifs	0,06%	-0,01%	0,05%	-0,09%	0,04%	-0,13%	0,01%	0,06%	-0,10%				-0,10%
Immobilier	0,09%	-0,05%	0,15%	0,12%	0,06%	-0,21%	0,12%	0,07%	-0,02%				0,32%
Hypothèques	-0,01%	0,01%	0,00%	0,01%	-0,01%	-0,01%	0,01%	0,00%	0,01%				0,00%
Autres	0,01%	0,01%	0,01%	0,01%	0,00%	-0,02%	0,01%	0,00%	0,01%				0,03%
Total	1,46%	0,85%	1,17%	0,74%	0,45%	-2,17%	1,09%	-0,37%	0,91%				4,14%

Figure 1b: Indice Credit Suisse des caisses de pension suisses selon les volumes d'actifs

La figure 1b différencie les caisses de pension selon les volumes d'actifs suivants:
< 150 millions, 150–500 millions, 500 millions–1 milliard et > 1 milliard CHF

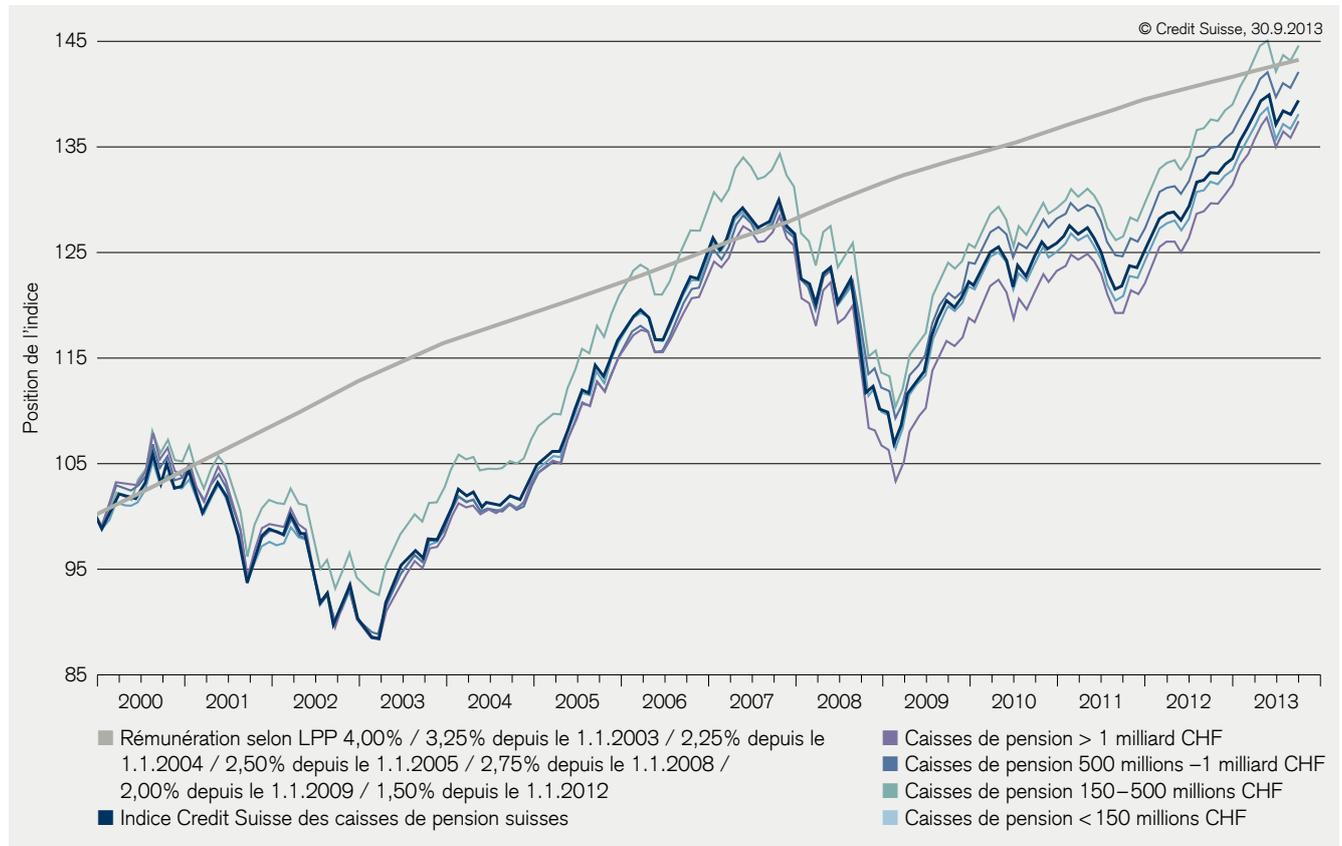


Tableau 1c

Performance 1.1.2013–30.9.2013

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Depuis le début de l'année
2013													
Indice Credit Suisse des caisses de pension suisses	1,46%	0,85%	1,17%	0,74%	0,45%	-2,17%	1,09%	-0,37%	0,91%				4,14%
Caisses de pension > 1 milliard CHF	1,62%	0,76%	1,15%	0,82%	0,58%	-2,04%	1,09%	-0,46%	0,97%				4,53%
Caisses de pension de 500 millions à 1 milliard CHF	1,28%	0,89%	1,04%	0,76%	0,44%	-1,82%	0,97%	-0,31%	0,93%				4,22%
Caisses de pension de 150 à 500 millions CHF	1,42%	0,91%	1,14%	0,81%	0,33%	-2,12%	1,04%	-0,39%	0,91%				4,07%
Caisses de pension < 150 millions CHF	1,45%	0,84%	1,21%	0,66%	0,46%	-2,31%	1,14%	-0,33%	0,87%				4,01%

Tableau 1d

Performance annualisée 1.1.2000–30.9.2013

	Performance annualisée depuis le 1.1.2000
Indice Credit Suisse des caisses de pension suisses	2,43%
Rémunération LPP	2,64%
Caisses de pension > 1 milliard CHF	2,32%
Caisses de pension de 500 millions à 1 milliard CHF	2,57%
Caisses de pension de 150 à 500 millions CHF	2,71%
Caisses de pension < 150 millions CHF	2,36%

Positions rendement / risque

Les graphiques rendement/risque présentent une évolution roulante sur cinq et deux ans. Seuls sont pris en compte les portefeuilles ayant figuré dans l'indice durant toute la période considérée. Les portefeuilles constitués par exemple le

1^{er} janvier 2010 sont exclus de l'analyse quinquennale roulante (1.10.2008–30.9.2013), mais figurent dans l'analyse bisannuelle roulante.

Inclinaison positive de la droite sur cinq ans

Depuis la dernière publication de l'indice, la courbe de l'analyse quinquennale roulante des positions rendement/risque annualisées des diverses caisses de pension (cf. figure 2a) a évolué, passant d'une inclinaison légèrement négative à une inclinaison légèrement positive.

On constate, par rapport au trimestre précédent, que la moyenne non pondérée des rendements annualisés a augmenté pour atteindre 3,39% (2^e trimestre 2013: 2,74%). En revanche, la

moyenne non pondérée des risques annualisés a de nouveau régressé à 5,08%, contre 5,31% au 2^e trimestre 2013 (triangle rouge). Au 30 septembre 2013, onze caisses de pension figurent là où le risque annualisé est faible (de 3% à 4%). En revanche, une seule caisse apparaît là où le risque annualisé est supérieur (au-delà de 8%). Au cours du trimestre écoulé, toutes les caisses de pension figurant dans l'indice ont dégagé un rendement annualisé sur 5 ans positif.

Figure 2a: Analyse du risque et du rendement annualisés; analyse quinquennale roulante, résultats d'octobre 2008 à septembre 2013

Base de données: résultats d'octobre 2008 à septembre 2013

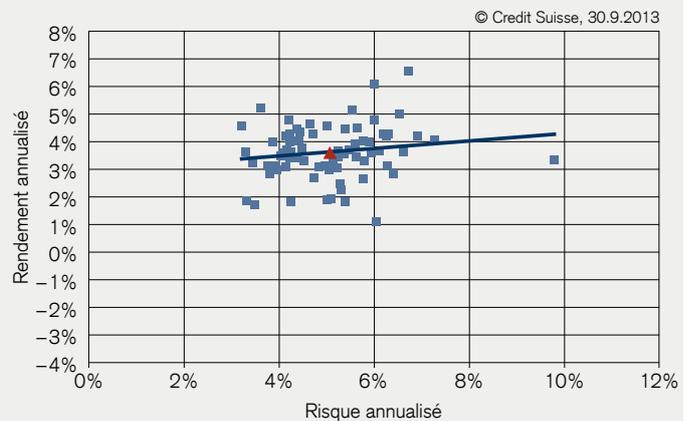


Tableau 2a

Chiffres-clés

1.10.2008–30.9.2013

	Risque	Rendement	Ratio de Sharpe
Indice Credit Suisse des caisses de pension suisses	5,08%	3,39%	0,67
Caisses de pension > 1 milliard CHF	5,20%	3,56%	0,68
Caisses de pension de 500 millions à 1 milliard CHF	4,69%	3,64%	0,84
Caisses de pension de 150 à 500 millions CHF	4,84%	3,52%	0,71
Caisses de pension < 150 millions CHF	5,21%	3,22%	0,61

Tableau 2b

Marges de rendement

1.10.2008–30.9.2013

	Minimum	1 ^{er} quartile	Médiane	3 ^e quartile	Maximum
Indice Credit Suisse des caisses de pension suisses	1,05%	3,07%	3,56%	4,16%	6,53%
Caisses de pension > 1 milliard CHF	1,86%	2,98%	3,47%	4,39%	6,53%
Caisses de pension de 500 millions à 1 milliard CHF	2,75%	3,58%	3,96%	4,53%	6,06%
Caisses de pension de 150 à 500 millions CHF	1,80%	3,39%	3,54%	4,25%	4,98%
Caisses de pension < 150 millions CHF	1,05%	3,00%	3,45%	3,99%	4,78%

Droite sur deux ans

La droite sur deux ans (fig. 2b, 1.10.2011–30.9.2013) est fortement ascendante. La moyenne non pondérée des rendements annualisés se situe à 7,01% et la moyenne non pondérée des risques annualisés à 3,33% (triangle rouge).

Figure 2b: Analyse du risque et du rendement annualisés; analyse sur deux ans roulante, résultats d'octobre 2011 à septembre 2013

Base de données: résultats d'octobre 2011 à septembre 2013

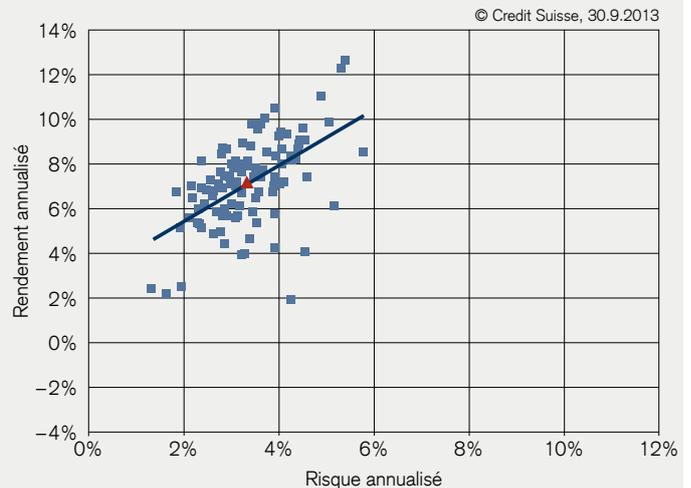


Tableau 2c

Chiffres-clés

1.10.2011–30.9.2013

	Risque	Rendement	Ratio de Sharpe
Indice Credit Suisse des caisses de pension suisses	3,33%	7,01%	2,18
Caisses de pension > 1 milliard CHF	3,46%	7,39%	2,17
Caisses de pension de 500 millions à 1 milliard CHF	2,95%	6,80%	2,36
Caisses de pension de 150 à 500 millions CHF	3,21%	6,95%	2,21
Caisses de pension < 150 millions CHF	3,42%	6,92%	2,12

Tableau 2d

Marges de rendement

1.10.2011–30.9.2013

	Minimum	1 ^{er} quartile	Médiane	3 ^e quartile	Maximum
Indice Credit Suisse des caisses de pension suisses	1,87%	5,87%	7,17%	8,19%	12,64%
Caisses de pension > 1 milliard CHF	2,35%	5,86%	7,46%	9,46%	12,64%
Caisses de pension de 500 millions à 1 milliard CHF	5,45%	5,97%	7,01%	7,39%	8,93%
Caisses de pension de 150 à 500 millions CHF	1,87%	6,11%	7,43%	8,00%	10,08%
Caisses de pension < 150 millions CHF	2,42%	5,74%	7,17%	8,32%	12,24%

Allocation d'actifs

Nouvelle baisse de la quote-part des actions

L'allocation des placements au 30 septembre 2013 révèle que la quote-part des actions a baissé pour la deuxième fois consécutive. Certes, les engagements en actions suisses ont encore progressé (0,40%), mais ceux en actions étrangères ont de nouveau reculé (-0,69%), portant la quote-part totale des actions à 30,41% au troisième trimestre 2013 (contre 30,70% au deuxième trimestre 2013).

Les engagements en hypothèques (-0,20%), en placements alter-

matifs (-0,26%), en obligations en francs suisses (-0,48%) et en obligations en monnaies étrangères (-0,20%) ont encore diminué. Les engagements en immobilier (+0,21%) et en liquidités (+1,38%), quant à eux, ont de nouveau progressé.

S'agissant des placements alternatifs, on constate que la réallocation des investissements dans les matières premières vers des placements en hedge funds opérée au deuxième trimestre a été corrigée: matières premières (+2,72%) et hedge funds (-3,04%).

Figure 3: Allocation d'actifs des huit derniers trimestres

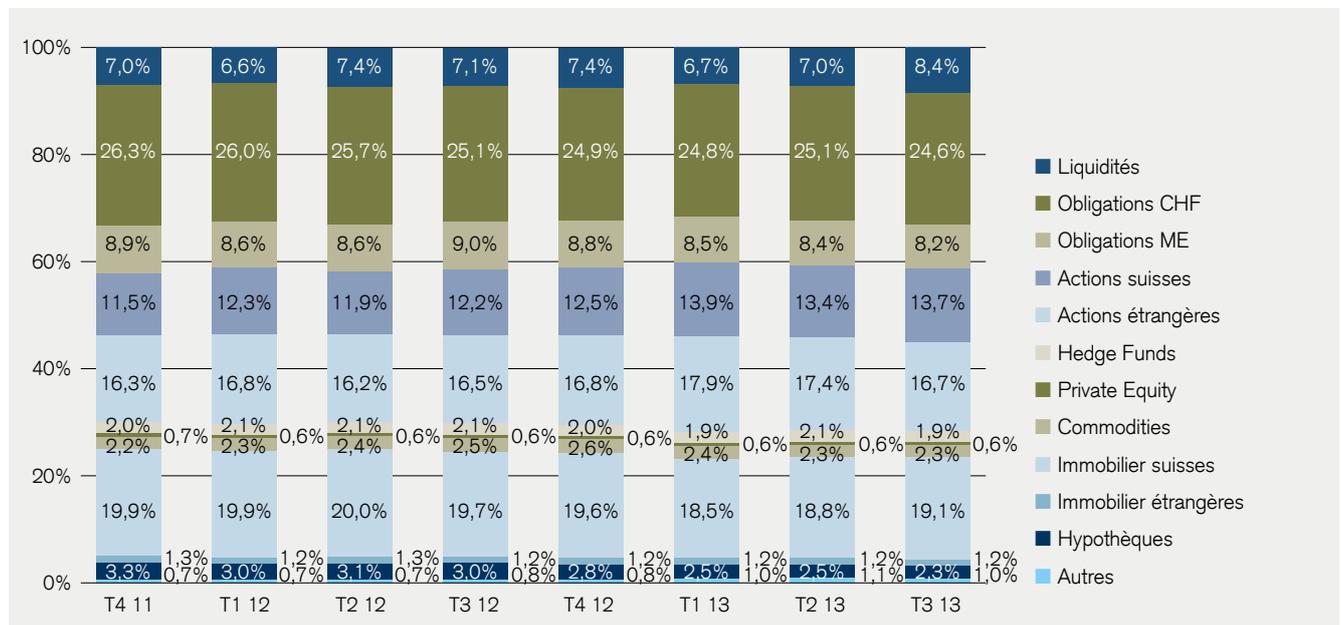
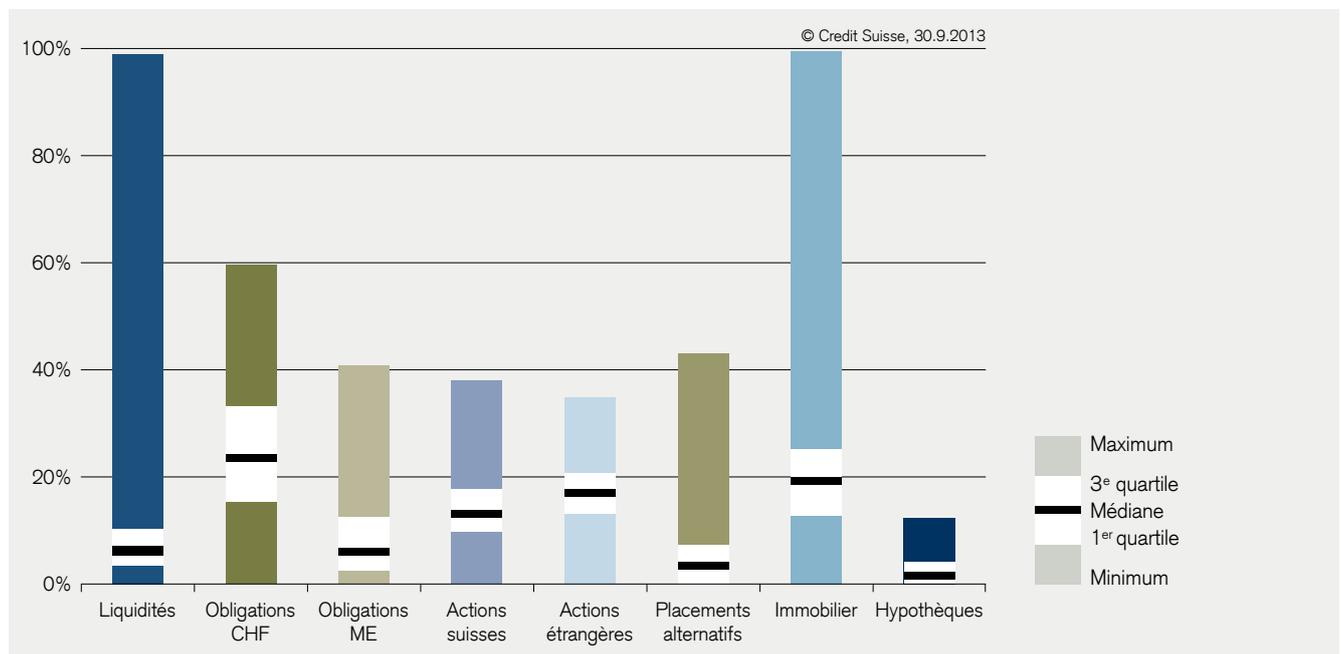


Figure 4: Valeurs maximales et minimales au 3^e trimestre 2013



Allocation des monnaies

Hausse de la quote-part du franc suisse

Le tableau d'allocation des monnaies montre que la quote-part du franc suisse a de nouveau légèrement augmenté par rapport à celle des monnaies étrangères (+1,00%), passant à 78,40% au 30 septembre 2013.

Figure 5: Evolution au cours des huit derniers trimestres

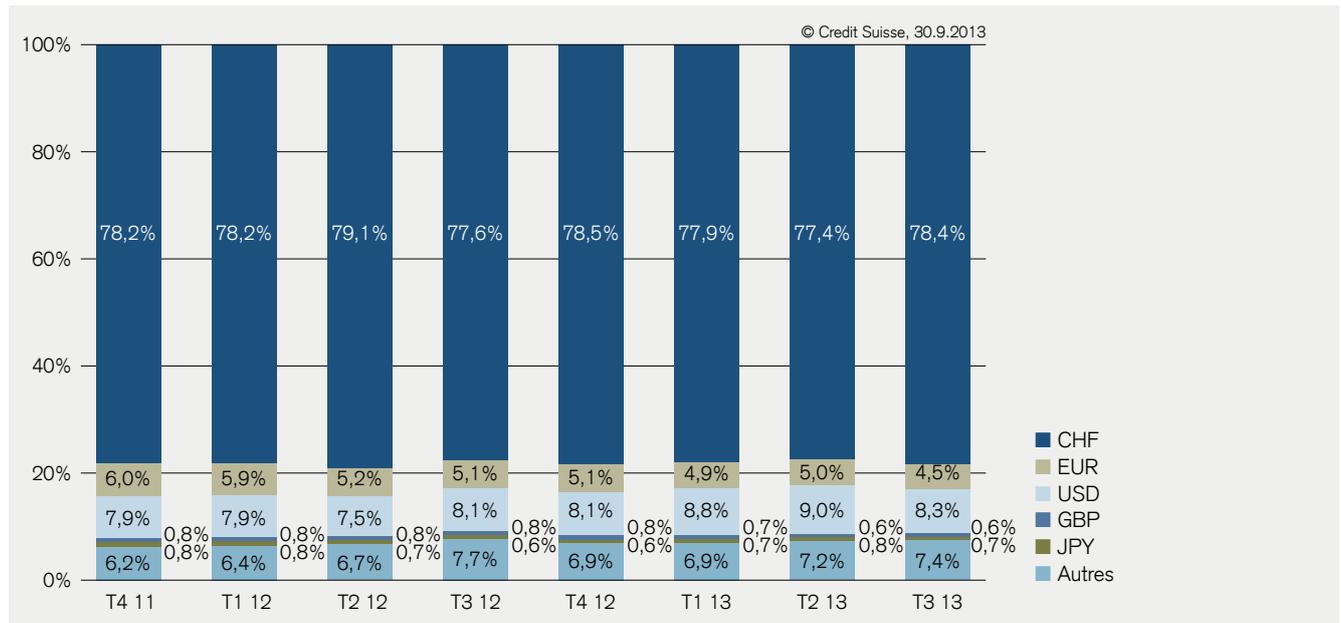
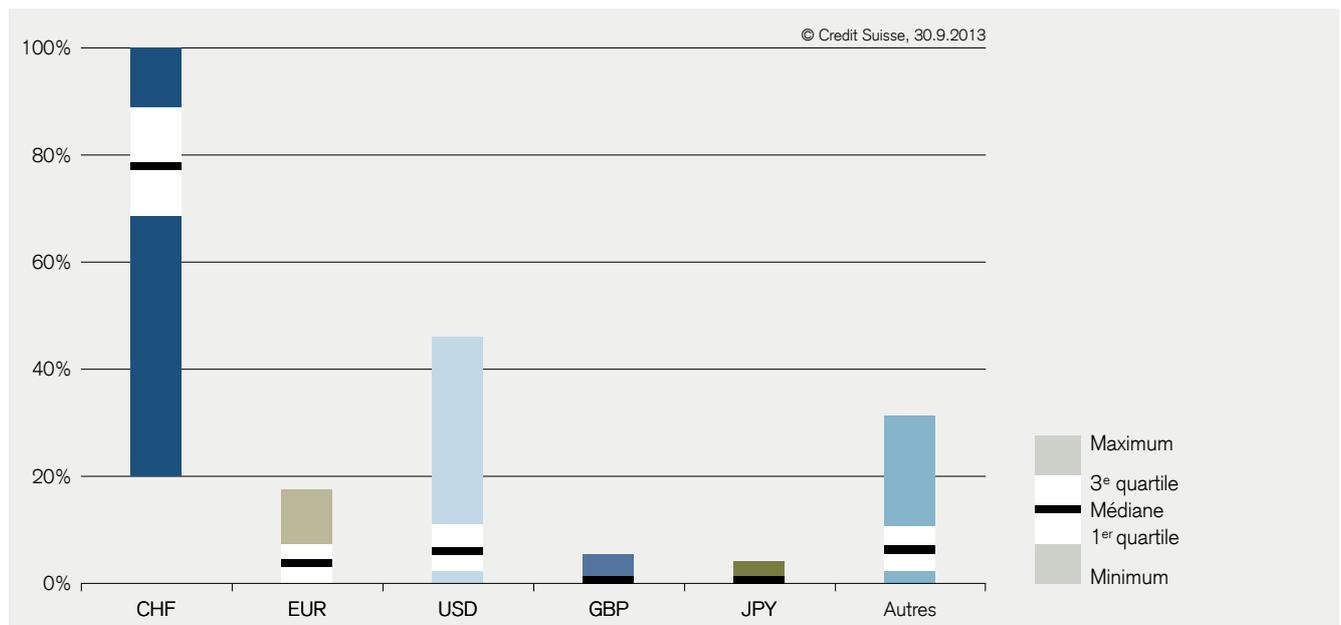


Figure 6: Valeurs maximales et minimales au 3^e trimestre 2013





La transparence est essentielle pour vous.

Le Credit Suisse vous offre des Global Custody Solutions sur mesure.

Suivez de près votre fortune de placement grâce à nos outils en ligne et à nos rapports détaillés et adaptés à vos besoins. Pour plus d'information, vous pouvez nous contacter au 044 335 75 47.

credit-suisse.com/globalcustody

Remarque importante

Le calcul de l'indice Credit Suisse des caisses de pension suisses se base sur les performances déclarées par les institutions de prévoyance suisses dont les valeurs patrimoniales sont conservées auprès du Credit Suisse dans le cadre d'un global custody. En revanche, la gestion de fortune et l'activité de conseil sont effectuées par les caisses de pension elles-mêmes ou par des tiers. En sa qualité de global custodian, le Credit Suisse n'exerce aucune influence sur la performance de ces institutions. En tant que prestataire leader de services de global custody, le Credit Suisse est en mesure d'établir des évaluations représentatives de la réalité, car elles sont fondées sur un large éventail de caisses de pension suisses. Ces données procurent une image représentative de l'ensemble des institutions de prévoyance du deuxième pilier, à l'exclusion des institutions avec une solution d'assurance complète.

Lors de l'interprétation de ces chiffres, il faut toujours garder présent à l'esprit que l'indice Credit Suisse des caisses de pension suisses n'est pas un indice de performance artificiel, mais qu'il repose sur des données réelles de caisses de pension. Par conséquent, cet indice «vit», donnant ainsi une image beaucoup plus fidèle des placements des caisses de pension suisses. Par contre, les possibilités de comparaison dans le temps sont quelque peu limitées en raison des révisions fréquentes de cet indice. Cet indice n'en est pas moins un très bon indicateur instantané, d'autant qu'il reste difficile d'obtenir des chiffres actuels précis à la décimale près lorsqu'il s'agit d'analyser le secteur des caisses de pension dans sa globalité.

Le présent document a été élaboré exclusivement à titre d'information et à l'usage du destinataire. Les informations qu'il contient sont fournies à titre indicatif et peuvent être modifiées à tout moment. Le Credit Suisse ne garantit ni l'exactitude ni l'exhaustivité du présent document et ne saurait être tenu responsable des pertes qui pourraient résulter de son utilisation. Le présent document ne constitue ni une offre, ni une sollicitation, ni une recommandation d'achat ou de vente d'instruments de placement ou visant la conclusion de quelque transaction financière que ce soit. Les investisseurs doivent être conscients que les cours peuvent évoluer aussi bien vers le haut que vers le bas. C'est pourquoi une performance positive dans le passé ne constitue en aucun cas une garantie de performance positive dans l'avenir. En outre, les placements en monnaies étrangères sont soumis aux fluctuations des taux de change. Il est interdit de distribuer ce document aux Etats-Unis ou de le remettre à une personne US (au sens de la Regulation S du US Securities Act de 1933, dans sa version amendée) ou dans toute autre juridiction, sauf dans des circonstances expressément conformes aux lois qui y sont appliquées. Copyright © 2013 Credit Suisse Group AG et/ou entreprises liées. Tous droits réservés.

CREDIT SUISSE AG
Global Custody Solutions
Giesshübelstrasse 30
CH-8070 Zurich

+41 44 335 75 47
global.custody@credit-suisse.com

www.credit-suisse.com/globalcustody